



Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

Séance extraordinaire du 11 décembre 2017 et séance ordinaire du 12 décembre 2017

Résolution de contrôle intérimaire – Zones à risque d'inondation sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Une résolution de contrôle intérimaire a été adoptée afin que les dispositions de cette résolution s'appliquent aux plaines inondables et aux zones dites à risques d'inondation identifiées au schéma d'aménagement actuellement en vigueur, de même qu'aux zones révisées et aux cotes de crues telles qu'identifiées au Règlement modificateur 2017-317.

Administration générale

Renouvellement– Adhésion à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2018

- Il a été résolu par le Conseil d'autoriser la MRC à renouveler son adhésion à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2018.

Renouvellement – Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2018

- Il a été résolu par le Conseil d'autoriser la MRC à renouveler son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2018.

Radio communautaire CHGA – Acceptation d'une proposition publicitaire « Clé en main » pour l'année 2018

- Les membres ont résolu d'accepter la proposition publicitaire « Clé en main » 2018 reçue de la Radio CHGA qui se compose de deux différents volets.

Adoption – Règlement 2017-322 « Visant l'imposition d'une taxe d'amélioration locale aux contribuables concernés par la réfection d'un pont endommagé permettant l'accès à la rivière Bélinge dans le territoire non organisé de Lac-Lenôtre »

- Adoption du règlement 2017-322 « Visant l'imposition d'une taxe d'amélioration locale aux contribuables concernés par la réfection d'un pont endommagé permettant l'accès à la rivière Bélinge dans le territoire non organisé de Lac-Lenôtre » par le Conseil de la MRC.

Contrat d'assurances collectives – Achat regroupé – Solution UMQ – Regroupement Québec-Beauce-Laurentides-Outaouais

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC de confirmer son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés et/ou élus, au choix de la MRC, pour une durée maximale de 5 ans. Il a également été résolu que la MRC mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels et que la MRC s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion durant le contrat et une rémunération au consultant Mallette actuaire inc., dont la MRC joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, suite à un appel d'offres public.

Autorisation de signature – Addenda #1 à l'Entente relative à la démarche d'élaboration des priorités d'intervention en lien avec le fonds d'appui au rayonnement des régions

- Les membres du Conseil ont résolu d'autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète de la MRC et Mme Lynn Kearney, directrice générale de la MRC, à signer, pour et au nom de la MRC, l'Addenda #1 à l'Entente relative à la démarche d'élaboration des priorités d'intervention en lien avec le fonds d'appui au rayonnement des régions.

Adoption – Rapport de dépenses comité directeur FARR – Entente relative à la démarche d'élaboration des priorités d'intervention en lien avec le fonds d'appui au rayonnement des régions

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'approuver le rapport des dépenses du comité directeur FARR de l'Outaouais, tel que présenté.

Octroi de contrat – Déneigement chemins Promenade du Soleil Nord et Promenade du Soleil Sud, municipalité de Low

- Adoption d'une résolution afin d'octroyer un contrat à la compagnie Frank Monette pour le déneigement des chemins Promenade du Soleil Nord et Promenade du Soleil Sud, dans la municipalité de Low au prix soumis, suite à une recherche de prix effectuée auprès de 2 entrepreneurs dans ce dossier.

Conseil

Avis de motion – Projet de règlement 2018-323 « Concernant le Code d'éthique et de déontologie applicable à la préfète de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et abrogeant les règlements numéro 2011-225 et 2016-295 relatifs aux mêmes objets »

- Présentation d'un avis de motion en vue de l'adoption, à une séance ultérieure, du règlement 2018-323 « Concernant le Code d'éthique et de déontologie applicable à la préfète de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et abrogeant les règlements numéro 2011-225 et 2016-295 relatifs aux mêmes objets ».

Note au procès-verbal – Présentation – Projet de règlement 2018-323 « Concernant le Code d'éthique et de déontologie applicable à la préfète de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et abrogeant les règlements numéro 2011-225 et 2016-295 relatifs aux mêmes objets »

- Le projet de règlement 2018-323 « Concernant le Code d'éthique et de déontologie applicable à la préfète de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et abrogeant les règlements numéro 2011-225 et 2016-295 relatifs aux mêmes objets » a été présenté et expliqué aux membres du Conseil, pour adoption à une séance ultérieure.

Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2018

- Il a été résolu par le Conseil d'adopter le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2018, ces séances se tenant généralement le troisième mardi du mois et débutant à 18 heures. Il a également été résolu de demander à la greffière de faire publier ce calendrier dans un journal local, le tout, conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal.

Mardi 16 janvier 2018	Aucune séance en juillet
Mardi 20 février 2018	Mardi 21 août 2018
Mardi 20 mars 2018	Mardi 18 septembre 2018
Mardi 17 avril 2018	Mardi 16 octobre 2018
Mardi 15 mai 2018	Mercredi 28 novembre 2018
Mardi 19 juin 2018	Mardi 11 décembre 2018

Adoption du calendrier des séances ordinaires du Comité administratif pour l'année 2018

- Il a été résolu par le Conseil d'adopter le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2018, ces séances se tenant généralement le troisième mardi du mois et débutant à 17 h 50 et aux mêmes dates que les séances ordinaires du Conseil. Il a également été résolu de demander à la greffière de faire publier ce calendrier dans un journal local, le tout, conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal.

Gestion financière et administrative

Acceptation des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes fournisseurs de la MRC pour la période du 23 novembre au 12 décembre 2017.

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 279 100 \$ qui sera réalisé le 19 décembre 2017

- Le Conseil a résolu d'adopter une résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 279 100 \$ qui sera réalisé le 19 décembre 2017, dans le dossier du règlement d'emprunt 2010-209.

Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques – Règlement d'emprunt numéro 2010-209

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'accepter l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 19 décembre 2017 au montant de 1 279 100 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2010-209.

Greffe

Note au procès-verbal – Dépôt – Extrait de registre – Déclarations du préfet – Article 6 Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

- Conformément à l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, un extrait du registre des déclarations de la préfète pour l'année 2017 doit être déposé par Me Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière. Aucun dépôt n'est effectué puisqu'aucune déclaration visée au deuxième alinéa de l'article 6 n'a été faite par madame la préfète Chantal Lamarche pour l'année 2017, cette dernière n'ayant reçu aucun don, marque d'hospitalité ou tout autre avantage prévu à cet article.

Protection contre les incendies

Octroi de contrat – PSM Gestion de risques S.E.N.C. – Formation Officiers non urbains (ONU)

- Les membres du Conseil ont résolu d'octroyer un contrat à PSM Gestion de risques S.E.N.C. pour une offre de formation d'officiers non urbains, aux conditions présentées dans l'offre de services et au prix soumis, et de demander aux municipalités locales de s'assurer de communiquer avec le gestionnaire de la formation en sécurité incendie de la MRC pour tout besoin de formation.

Aménagement et Développement

Certificat de conformité – Règlement modificateur N° 2017-304 du Règlement de zonage – Municipalité de Bouchette

- Une résolution a été adoptée afin d'approuver le règlement modificateur du règlement de zonage N° 2017-304 adopté par le Conseil de la municipalité de Bouchette et de demander à la directrice générale ou à la greffière d'émettre un certificat de conformité à cet effet.

Demande au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs – Révision de la tarification reliée à l'exploitation de la faune – Interventions réalisées dans le cadre des articles 103 à 110 de la Loi sur les compétences municipales

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'adresser une nouvelle demande au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin de réviser son règlement pour exclure la tarification reliée à l'exploitation de la faune, les interventions des MRC ou des citoyens lorsque ces dernières sont effectuées en vertu des articles 103 à 110 de la Loi sur les compétences municipales.

Appui à la résolution de la municipalité de Denholm – Demande au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le dossier du chemin Paugan

- Les membres du Conseil ont résolu à l'unanimité d'appuyer la résolution adoptée par le Conseil municipal de Denholm dans sa demande au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Monsieur André Fortin, de réparer le chemin Paugan et de réévaluer la demande de la municipalité de Denholm concernant la prise en charge du chemin Paugan, soit par la gestion complète par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ou via une entente de partenariat Ministère-Municipalité.

Il a également été résolu de faire parvenir copie de cette résolution à monsieur le ministre André Fortin, confirmant que le chemin Paugan, situé dans la municipalité de Denholm, n'est pas qu'un chemin qui répond qu'essentiellement à des besoins de nature locale, mais plutôt de nature régionale.

Adoption d'un document indiquant à la municipalité locale touchée par le règlement 2017-317 (Déléage) modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, les mesures à prendre relativement à son plan et règlements d'urbanisme

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'adopter le document sur la nature de modifications modifié, indiquant à la Municipalité locale touchée par le règlement 2017-317 modifiant le schéma d'aménagement (Déléage) les mesures à prendre relativement à son plan et règlements de zonage.

Demande d'appui – Résolution 2017-11-496 de la Ville de Gracefield « Lac Pemichangan »

- Adoption d'une résolution afin d'appuyer unanimement la ville de Gracefield dans les démarches qui seront entreprises afin de trouver une solution ou une alternative concernant la mise à l'eau au Lac Pemichangan.

Financement de projets structurants – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

- Les membres du Conseil ont résolu d'autoriser le versement d'une aide financière aux deux (2) projets suivants, dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et en vertu des sommes disponibles via le Fonds de développement des territoires, sous réserve de certaines conditions recommandées par le service de Développement économique de la MRC :

PROJETS	FINANCEMENT	VOLET
Pakwaun 2018	3000 \$	4
Carnaval d'hiver 2018 de Gracefield	2000 \$	4

Fédération québécoise des municipalités – Déclaration commune – Forum des communautés forestières

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'appuyer la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017, de demander à la FQM de mener les actions nécessaires visant la

réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017 et de faire parvenir cette résolution au premier ministre du Québec (c.c. MDDELCC, MFFP, MFQ, MESI, MAPAQ, MAMOT) et au premier ministre du Canada.

Fédération québécoise des municipalités – Milieux humides – Financement des nouvelles responsabilités

- Il a été unanimement résolu par le Conseil de la MRC de demander au MDDELCC une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi, de demander au gouvernement du Québec un financement adéquat pour permettre aux MRC de compléter l'identification des milieux humides, de demander au gouvernement du Québec d'octroyer une aide financière aux MRC afin d'assumer les coûts reliés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques et de demander au gouvernement une exemption au régime de compensation prévu à la *Loi n° 132* pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l'exercice de leurs compétences et pour la réalisation de travaux d'infrastructures publiques.

Loisirs et culture

Parc linéaire – Demande de subvention au Conseil québécois du sentier transcanadien – Engagement de la MRC à assumer les coûts excédentaires du projet

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC de consentir à assumer sa part des coûts dans le cadre de la réalisation du projet de mise à niveau et d'asphaltage de la partie du parc linéaire allant du chemin de l'Entrée Nord à Messines jusqu'à la limite nord de cette même municipalité, le tout tel qu'indiqué dans le cadre de la demande d'aide financière déposée auprès du sentier Transcanadien.

Parc linéaire – Demande d'aide financière – Programme de soutien aux installations sportives et récréatives Phase IV

- Une résolution a été adoptée par le Conseil de la MRC afin d'autoriser la présentation du projet de mise à niveau et d'asphaltage au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV, que soit confirmé l'engagement de la MRC Vallée-de-la-Gatineau à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les

coûts d'exploitation continus de ce dernier et pour désigner madame Lynn Kearney, directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Parc linéaire – Appui à une demande de permission d'occupation superficielle avec bâtiment auprès du MTMDET

- Les membres du Conseil ont unanimement résolu d'appuyer la demande d'occupation (location) avec construction d'une superficie de 1716,14 mètres carrés du parc linéaire telle que proposée par des promoteurs, de fixer la contrepartie financière à acquitter à la MRC et d'appuyer les requérants dans leurs démarches auprès du MTMDET afin d'autoriser la location du terrain pour la superficie demandée, aux conditions précitées de même qu'à celles prévues par le ministère, en demandant toutefois de s'assurer du maintien de l'intégrité de l'emprise actuelle (terrain) du parc linéaire sous la propriété du MTMDET.

**La prochaine séance ordinaire du conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mardi 16 janvier 2018 à 18 heures
à la Salle de Conseil de Gracefield,
située au 3, rue de la Polyvalente.**

Veillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure.